Compte rendu du CS du 4 Juin 2018

Rédigé par A. Lemière

Présents:

Hakim Amara (jusqu'à 17h40), Clément Barraud (jusqu'à 17h40), Jim Bartlett, Matteo Cacciari, Fabien Casse, Sylvain Chaty, Nicolas Decamp, Christophe Deroulers, Mélina Durande, Véronique van Elewyck, Yann Gallais, Christophe Goupil, François Graner, Antoine Kouchner, Anne Lemière, Sandra Lerouge, Indranil Paul, Christian Ricolleau, Mélissa Ridel, Gérard Rousset

Procurations:

François Ozanam ---> Christian Ricolleau Sébastien Rodriguez ---> Gérard Rousset Anke Lindner ---> Sandra Lerouge Frédéric Restagno ---> François Graner Après 17h40 : Clément Barraud ---> Christian Ricolleau

1- Approbation du PV précédent :

PV du 2 mai : deux notes ont été ajoutées. Le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Préparation journée de l'UFR :

L'équipe a convergé sur un agenda préliminaire avec 5 présentations invitées de 20 minutes (15+5) :

- D. Steer (APC)
- C. de Hosson (LDAR)
- C. Goupil (LIED)
- C. Deroulers (IMNC)
- C. Ciuti (MPQ)

Et des contributions individuelles :

- 34 présentations de 5 minutes (4+1)
- Plusieurs expériences réalisées en direct (10 minutes)
- Une discussion de 45 minutes autour de l'équilibre/déséquilibre de genre au sein de l'UFR et de la communauté de physique en général avec le projet GENERA
- Des posters seront également acceptés.
- Les personnels techniques et administratif seront incités à participer activement à la cette journée.

Un premier appel à contributions sera envoyé avant l'été.

Le Conseil Scientifique remarque qu'il n'y a pas de stricte parité dans les intervenants. L'équipe organisatrice explique qu'initialement elle avait sollicité Mathilde Badoual du laboratoire IMNC (ce qui assurait une parité) mais qu'elle n'était pas disponible et a proposé d'être remplacée par Christophe Deroulers.

Le Conseil Scientifique remarque également que le nombre d'expérimentateurs est restreint dans la liste des invités. L'équipe organisatrice assure que l'équilibre sera assuré sur

l'ensemble de la journée, mais qu'il était très difficile de remplir l'ensemble des critères en même temps et sur seulement 5 invitations. Elle a choisi de se concentrer sur l'équilibre des thématiques, des laboratoires et de la parité, tout en choisissant des thèmes en relation avec le titre de la journée.

3- Classement des demandes CRCT phase locale :

A. Petiteau ayant bénéficié d'une délégation CNRS est retiré de la liste. Une demande de E. Herbert a été soumise uniquement en phase locale, le CS l'interclasse avec les quatre autres candidats. Le classement est le suivant:

- 1 Myriam Reffay
- 2 Adrian Daerr
- 3 Eric Herbert
- 4 Andrew Callan-Jones

4- Postes:

La discussion commence par la présentation des demandes de poste pour la thématique Nano-quantique par les rapporteurs.

Pour le laboratoire MPQ:

Deux demandes de postes pour renforcer les activités expérimentales dans le domaine des matériaux et phénomènes quantiques.

- Un poste de prof 46.3 (en première priorité) est demandé pour une promotion interne au sein du laboratoire MPQ. Le vivier est de 3.
 - Deux types d'arguments sont invoqués :
 - Le besoin de remplacer le départ probable de C. Sirtori qui va demander une mise à disposition pour trois ans. Le départ de l'équipe associée devrait suivre. Le remplacement du poste de V. Berger est également avancé par le laboratoire.
 - La promotion interne des MCFs du laboratoire.
- Un poste de MCF (en deuxième priorité) expérimentateur en matériaux et phénomènes quantiques pour renforcer les activités expérimentales sur 4 projets majeurs du laboratoire. Trois des projets sont financés et en réseau national mais sous critiques localement, donc un vrai besoin de nouveaux collaborateurs existe. 40 candidats sont identifiés par le laboratoire.

Pour le laboratoire C2N:

 Un poste de prof 46.3 section 28-30 expérimentateur sur les thématiques nanoquantique et nano-photonique. Il s'agit de promotion interne, le vivier est de 4 MCF avec HDR.

Synthèse des évaluations des rapporteurs :

	MPQ PR 46-3	MPQ MCF	C2N PR 46-3
Intérêt	Α	Α	Α
Environ.	Α	Α	Α
Historique	A-	С	Α
Vivier	B:3	Α	A/B:4

Une fusion entre les demandes de poste 46.3 pour les laboratoires MPQ et C2N est proposé par le conseil scientifique. Le profil de poste devra être ré-écrit par les deux laboratoires d'ici le conseil d'UFR, il concernerait les sections 28-30 avec un vivier de 7 candidats. Ce poste devrait être ouvert aux profils expérimentaux et théoriques.

Le Conseil scientifique commence les discussions pour établir un classement en résumant la liste de postes demandés après fusion ainsi que leurs évaluations. Les postes considérés pour le classement sont sur-lignés en jaune.

Nano-quantique :

	MPQ MCF	PR Fusionné (MPQ+C2N)
Intérêt	Α	A
Environ.	Α	Α
Historique	С	Α
Vivier	Α	A:7

2 infinis:

	PR fusionné	APC MCF	AIM MCF	LUTH MCF	LERMA	LESIA MCF
					MCF	
Intérêt	Α	Α	Α	Α	Α	Α
Environ.	Α	Α	Α	D	Е	Α
Historique	Α	С	С	В	С	С
Vivier	7 à 12	Α	Α	Α	Α	Α

La demande du LUTH est exclue car l'environnement est jugé peu propice à la bonne insertion d'un(e) jeune chercheur(euse) sur la thématique concernée (voir la note : D argumentée dans le compte rendu du CS du 2 mai).

La demande du LERMA est exclue car la note du critère «environnement » est trop basse (voir la note E argumentée dans le compte rendu du CS du 2 mai) jugée orthogonale à la demande de l'observatoire.

Macro-vivo

IMNC MCF	MSC PR	MSC MCF
Α	Α	Α
Α	Α	Α
Α	С	Α
В	Α	Α

Classement demande d'un poste de professeur 46.3 fusionné :

Les deux demandes de postes fusionnés (MPQ/C2N et APC/AIM/LUTH/LESIA) sont discutées. La qualité scientifique des candidats potentiels et la pertinence scientifique sont comparables.

Les discussions se concentrent sur la taille du vivier, l'historique des postes et la coordination entre laboratoires. La demande de poste 46.3 deux infinis fusionne plus de laboratoires et présente un plus large vivier. De ce point de vue, elle présente un léger avantage. D'autre part la section 34 n'a pas donné lieu à possibilité de candidater à une promotion depuis 2015, contrairement à la section 28, donc le critère historique va dans le même sens.

Demande de poste de professeur 46.1 :

Le laboratoire MSC fait une demande argumentée et cohérente pour développer une thématique particulière au sein du laboratoire. Cette demande a été bien définie depuis le début du processus d'évaluation des demandes de postes.

A ce moment de la discussion, la possibilité de modifier le poste 46.3 fusionné MPQ/C2N en un poste 46.1 pour MPQ est invoquée car cela pourrait également répondre à la problématique du départ de M. Sirtori et de son équipe, mais cette option peut apparaître un peu prématurée et sera plus solide l'année prochaine. Il est souligné que ces dernières années les MCF de nano-Q ont eu moins d'occasions de candidater à une promotion que les MCF de macro-vivo. Il est également souligné qu'un poste à MPQ avec un profil large théorique et expérimental couvrirait les thèmes des MCF du C2N qui pourraient donc concourir eux aussi.

<u>Au terme des discussions, pour les postes de professeurs, le conseil scientifique propose le classement suivant :</u>

1^{er} priorité: Un poste 46.3

- 1er: deux infinis: APC/LUTH/AIM/LESIA

- 2^{ème} : MPQ/C2N

2ème priorité: Un poste 46.1

1ere: MSC
2ème: MPQ

Le conseil vote pour choisir entre deux options :

Choisir entre:

option 1:2 postes de prof. Arguments:

- garder le maximum de supports des postes de prof partants
- message positif pour les MCF

option 2:

un poste de prof+ 1 MCF. Arguments:

- message positif pour les jeunes pas encore recrutés
- rajeunir la pyramide des âges de l'UFR
- ratio prof/MCF

Le conseil fait un vote : 18 présents + 5 procurations (23 votants)

Résultat du vote : Option 1: 10 Option 2: 10 Pas d'avis: 3

Conclusion: avis partagés.

Pour les postes de MCF:

Mélissa Ridel propose d'éliminer AIM car l'argumentaire pour le poste de prof et MCF étaient similaires sans aucune priorité indiquée.

Antoine Kouchner souligne que le laboratoire APC n'a eu qu'un seul poste MCF depuis 2011.

La discussion pour les postes MCF est repoussée au 4 juillet car beaucoup de membres du CS quittent la salle à 18h.

5- Demande d'éméritat :

La demande d'éméritat de Laurence Viennot à MSC est acceptée à l'unanimité.